



[www.drom.fr](http://www.drom.fr)

# LE PETIT DROMADAIRE

Communiqué de la Mairie  
Décembre 2012 - N° 158



## Porte ouverte



La **Galerie Steel** (premier prix départemental 2009 des métiers d'art), organise des journées *Porte ouverte*, les **samedi 15 & dimanche 16 décembre 2012**, de 10 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 18 H 00, route des Dolines : ébénisterie d'art, aquarelles, tirages édition limitée, cartes de vœux.



## Spectacle des écoliers

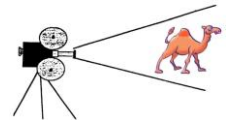
Les Dromignons vous invitent au théâtre, avec *L'annonce*, pièce qu'ils auront le plaisir de jouer pour vous le **21 décembre à 18 H 00** à la salle des fêtes.

Entrée gratuite et fous-rire garantis.



## Cinéma : erratum

Dans sa dernière édition, le numéro 157, *Le Petit Dromadaire* a laissé une coquille : après la projection du 17 décembre, la prochaine séance de cinéma sera le **lundi 28 janvier** (et non le 17 décembre !), avec *Astérix et Obélix, au service de sa majesté*.



## Stationnement minute à Bourg en Bresse



Pour faciliter l'accès aux commerces du centre-ville, maintenir des places de stationnement de très courte durée gratuites à Bourg, mais aussi faire respecter les arrêts minutes, le disque bleu européen a fait son apparition cet automne à Bourg en Bresse. Il permet aux automobilistes de **stationner sur tous les arrêts minutes de Bourg-en-Bresse**, à proximité de commerces nécessitant des arrêts de courte durée, mais il peut également être utilisé dans **toutes les zones bleues européennes**.

Désormais, vous pourrez vous garer 10 minutes sur un arrêt minute, **du lundi au samedi, de 9 H 00 à 19 H 00**, en indiquant votre horaire de début de stationnement et en plaçant votre disque à l'avant du véhicule pour qu'il soit facilement consulté par le personnel affecté à la surveillance. **L'amende pour dépassement du temps est de 17 à 35 €** en cas de stationnement abusif.



**Plusieurs disques sont disponibles à la mairie de Drom.**

## Plus de femmes souhaitées dans les conseils municipaux

L'association **Regards de Femmes**, avec le soutien du Conseil régional Rhône Alpes, met en place un partenariat avec le Conseil général de l'Ain, l'Association des Maires ruraux de l'Ain et la délégation départementale des droits des femmes et de l'égalité, pour inciter les femmes, vivant en milieu rural, à être conseillères municipales.

Pour les élections municipales de 2008, il y a eu **32 %** de femmes élues dans les communes de moins de 3 500 habitants (où la parité ne s'impose pas), contre 48,5 % dans celles où la loi s'applique.

Pour les élections de 2014, ce seuil de 3 500 habitants sera revu à la baisse, mais il s'avère qu'il est toujours difficile de « trouver » des femmes candidates, et que « *la crainte de ne pas être capable d'assumer le mandat et de ne pas disposer du temps nécessaire* » sont les raisons principales qui les freinent.

Des journées de sensibilisation sont alors organisées pour les femmes vivant en milieu rural (déjà souvent investies dans le monde associatif) qui pourraient mettre leurs compétences et leurs qualités au service de leur commune. Une première partie sera axée sur la connaissance des structures administratives locales, le fonctionnement d'une mairie et le rôle des élu(e)s, suivie de deux ateliers pour se mettre en valeur et gérer son temps de vie.

Ces rencontres sont proposées un samedi matin, de 08 H 30 à 13 H 00 :

le **2 février** à **Baneins**,

le **16 février** à **St Nizier-le-Bouchoux**

le **23 mars** à **Cerdon**,

le **6 avril** à **Civrieux**

et le **13 avril** à **Lélex**.

Le Conseil général de l'Ain se chargera de publier et diffuser cette information.



RhôneAlpes

l'ain  
Conseil général



Une association pour ré-agir au féminin

## Le Dromignon numérique

Depuis plus d'un an, et à l'initiative de leur maître, Sylvain Turpin, les écoliers de Drom ont repris la rédaction du journal de leur école, **Le Dromignon**, créé en 2005 par Pascal Madignier. Edité à très faible tirage, ce document relate, en quelques pages, la vie de l'école et les activités des élèves, à l'intention de leurs familles et des partenaires de cette institution.

Avec le numéro 10, la diffusion s'élargit à toute la population, selon la même méthode que *Le Petit Dromadaire* : la moitié des habitants le recevront par courriel ; quant à ceux qui ne souhaitent pas ce moyen de diffusion ou ne disposent pas d'internet, ils le recevront en papier dans leur boîte à lettre.

De plus, il sera aussi bientôt consultable sur [www.drom.fr](http://www.drom.fr) !



## Chapiteaux

L'amicale des Sapeurs Pompiers de Drom dispose de deux chapiteaux (4 m. x 8 m.), qu'elle propose à la location. Pour tout renseignement, contacter Bruno Aviet au 06.52.45.95.83.

(L'un de ces chapiteaux était visible lors de la soirée illuminations du 8 décembre)

